

ABAINVILLE

La nature parfois considérée comme un dépotoir

Depuis quelque temps les incivilités se multiplient dans le village. Il est rappelé qu'il est indispensable de respecter les règles de vie communes afin de préserver le bien-être de tous.

Triste constat que ces bouteilles en verre que des personnes dénuées de scrupules ont « confiées » à la nature. Le site pollué est situé dans le petit bois le long du chemin du Granit emprunté par des promeneurs, qui n'ont pas caché leur indignation à la vue de cet affligeant spectacle. C'est d'autant plus inacceptable qu'il y a à proximité un container destiné à recevoir le verre.



Des incivilités constatées le long du chemin du Granit.

Enfin dans le système d'assainissement on retrouve régulièrement des lingettes jetées dans les toilettes qui entravent les pompes de relevage. La Commune est obligée de faire appel à une société spécialisée, ce qui engendre des coûts supplémentaires qui, si cela continue, pourraient se répercuter sur la taxe d'assainissement.

Chacun peut comprendre que le respect de ces règles de vie vise avant tout à maintenir un environnement agréable pour tous.

Des lingettes dans les toilettes

Régulièrement la mairie reçoit des plaintes d'habitants qui constatent des déjections canines devant leur porte, dans les espaces communaux. Il existe pourtant des endroits en pleine nature pour promener ses animaux. Il est aussi demandé aux habitants de ne pas jeter leurs masques par terre et d'utiliser les poubelles à disposition.

blanc notes

BEUREY-SUR-SAULX

Cartes de pêche
Ce samedi 27 février et samedi 6 mars, de 10 h à 12 h. Mairie.
Vente de cartes de pêche de l'Appama La Saumonnée aux pêcheurs n'ayant pas internet. Assemblée générale par correspondance. Formulaire

de vote envoyés par mail. Retour pour le 20 mars.

DAMMARRIE-SUR-SAULX

Messe
Ce samedi 27 février. À 16 h. Église de la Nativité de la Vierge Marie.

LONGEVILLE-EN-BARROIS

Le conseil municipal des jeunes est constitué

Quinze jeunes constituent le nouveau conseil municipal des jeunes. Les enfants du village âgés de 9 à 14 ans, soit une soixantaine environ, doivent maintenant élire deux porte-parole. Ensuite l'équipe en place pourra investir ses fonctions citoyennes.

Ils sont quinze jeunes entre 9 et 14 ans à avoir été désignés dernièrement pour le conseil municipal des jeunes (CMJ). Le même nombre que pour le conseil des adultes.

On compte 11 garçons pour 4 filles. La parité n'a pu être respectée. En revanche, la répartition entre les niveaux scolaires est, elle, équilibrée, avec 5 jeunes de CM1-CM2 pour 10 des classes de 6^e, 5^e, 4^e et 3^e des collèges Jacques-Prévert et La Croix. Les jeunes conseillers sont désignés pour deux ans renouvelables. Le conseil municipal des jeunes aura le statut de commission municipale consultative.

La deuxième étape du processus consistera à choisir en son sein les deux porte-parole qui le représenteront auprès du conseil municipal des adultes.

Elle fera l'objet d'une élection



Les quinze jeunes conseillers ont été désignés à la salle Albamiel.

à laquelle participeront tous les jeunes du village âgés de 9 à 14 ans, soit une soixantaine environ.

Des cartes électorales seront distribuées dans les boîtes aux lettres des familles des électeurs. Les candidatures ont été officialisées lors d'une première réunion qui s'est déroulée ce vendredi 21 février.

Elections dimanche 14 mars

Le scrutin se déroulera à bulletins secrets **dimanche 14 mars**, de 9 h à 12 h, à la salle Albamiel. La proclamation des résultats aura lieu en début

d'après-midi en présence de la presse et de Puissance TV, la chaîne télévisée de Saint-Dizier.

Le conseil municipal des jeunes se réunira en séance plénière publique une fois par trimestre, sous la présidence du maire ou de Sandrine Cheval, deuxième adjointe en charge du projet. Des réunions de travail auront lieu dans les intervalles.

« Vous allez apprendre à servir votre village », a conclu Lionel Beaufort, le maire, en souhaitant la bienvenue aux nouveaux jeunes conseillers.

VELAINES

Les écoliers sensibilisés et investis dans le changement climatique

Un délégué du projet « une planète pour tous » est intervenu en classe pour sensibiliser les futurs jeunes citoyens aux enjeux du réchauffement climatique.

Les élèves de CE2 de M. Bech ont reçu Johan Laflotte, intervenant au Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays Barrois, structure engagée dans une démarche de plan climat air énergie en liaison avec l'agglomération Meuse Grand Sud et l'Ademe.

Pour les enfants, l'intervenant est le délégué du projet éducatif au changement climatique animé par le scientifique Gaël Derive et proposé par le maire de Velaines.

Un rappel des personnes rencontrées au cours des voyages du scientifique à permis d'installer le débat : Satu en Éthiopie, Nipa au Bangladesh, Tsering au Népal, Jeanine en Arctique, Domido au Brésil et Karakaua dans l'archi-



Une première dans le département pour les élèves de CE2.

pel des Kuribati du pacifique.

Reboisement de la forêt communale

Chacun dans son pays a un dénominateur commun, ils subissent les effets bien visibles du réchauffement climatique. Les élèves, préparés lors d'ateliers sur les états de l'eau et du cycle de l'eau, ont travaillé sur les notions

de climat, du changement climatique et de l'effet de serre mis en évidence en classe par des mesures de températures avec ses causes et ses conséquences.

Une séance qui se poursuivra par la recherche de solutions et la découverte du projet local de reboisement de la forêt communale impactée par le changement climatique.

Adapt' Handicap

Fauteuils monte-escaliers



12 coloris

2 types de revêtements

Droit ou Courbe

13 rue des Poinsonniers
51400 VADENAY
Tél. 03 26 68 20 59 - 06 87 35 89 27
Email : adapt handicap-eurl@orange.fr
www.adapt-handicap-monte-escalier-reims.fr

INSTALLATION • MAINTENANCE • DÉPANNAGE